Département de
Saône-et-Loire

République Française
COMMUNE DE PARIS L'HOPITAL

Nombre de membres en exercice: 11	**Séance du 13 avril 2021** L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 13 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Olivier MENAGER
Présents :10 **Votants:** 11	**Sont présents:** Olivier MENAGER, Emmanuel FOLLEAT, Michel CHALANDON, Emmanuel GOBBO, Christophe GREMERET, Nicolas JACQUESON, Claire LEGLISE, Céline MARCHAND, Sabine PITOIS, Bernard ROBERT **Représentés:** Gisèle PLOUX par Olivier MENAGER

Secrétaire de séance:Monique DESSOLIN

Ordre du jour:

1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 09 Mars 2021

2) Vote du Compte Administratif, du Compte de Gestion et Affectation du Résultat 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Emmanuel FOLLEAT délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		44 745,04	29 184,32		29 184,32	44 372,28
Opérations de l'exercice	158 733,94	210 714,75	53 194,81	56 653,32	211 928,75	267 368,07
TOTAUX	158 733,94	255 459,79	82 379,13	56 653,32	241 113,07	311 740,35
Résultat de clôture		96 725,85	25 725,81			71 000,04
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement Total				25 725,81
		Pour mémoire : virement à la section d'investissement				61 532,00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

25 725,81	au compte 1068 (recette d'investissement)
71 000,04	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le Compte Administratif, le Compte de Gestion et l'affectation du résultat 2020.

3) Vote des taxes directes locales

	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Taux de référence 2021	Produit de références 2021	Taux votés
Taxe foncière bâti	293 900	36,12%	106 157	36,12%
Taxe foncière non bâti	42 900	32,06%	13 754	32,06%

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taxes directes locales pour 2021.

4) Vote du Budget Primitif 2021:

FONCTIONNEMENT

Dépenses	recettes
280 503	280 503

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
124 159	124 159

Ce budget est voté à l'unanimité.

5) Gratuité loyer logement salle des fêtes avril 2021 en échange de travaux:

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'exonérer les nouveaux locataires du logement de la salle des fêtes de leur mois de loyer d'avril en contrepartie du rafraîchissement des tapisseries peintures effectué par leurs soins.

Fin de la séance à 21h40

Certifié conforme,
Le Maire, Olivier MENAGER